

Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le jeudi 5 juillet 2018 à la Salle pour Tous des Gibjoncs, sous la présidence de M. Pascal TINAT.

M. Pascal TINAT, Vice-Président de quartier, ouvre la séance à 18h00 et cite les excusés.

I- Validation du compte-rendu de la séance précédente

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu est approuvé.

II- Informations par la Municipalité : (docs joints en annexe)

- Ouverture d'un CIED (Centre d'Information Europe Direct) à la Halle Saint Bonnet

III- Les commissions

A/ Diagnostic en marchant (rapporteur : Monsieur Serge BIZEAU)

M. BIZEAU rappelle que l'action « Diagnostic en marchant » est menée depuis février 2017 et souhaite savoir s'il y a un intérêt à continuer ce travail en commission. La commission souhaiterait pouvoir échanger avec la municipalité sur ces questionnaires (71 personnes interrogées) et sur les réponses qui pourraient être apportées. Monsieur TINAT va relancer les services pour analyser la synthèse pour pouvoir apporter les réponses attendues.

Tri de ces questionnaires effectué par les services. Chacune des demandes répertoriées a été transmise aux services concernés pour réponses à apporter. Beaucoup de remarques sont liées au NPRU et ont été prises en compte

B/ Barnums des associations (rapporteur : Monsieur Serge BIZEAU)

Après un premier essai le mercredi 14 juin sur le marché de la Chancellerie avec la participation du Réseau d'Échange Réciproque et de Savoir, Les barnums des associations n'ont pas été poursuivis cet hiver, faute de participants (associations). M. TINAT propose que les associations soient relancées pour leur demander si elles seraient intéressées pour une participation en vue de prochains barnums à programmer.

M. Bizeau se propose de démarcher les associations en tant que conseiller de quartier. En attente.

C/ Projet Voirie (rapporteur Monsieur Jean-Pierre MOREAU)

rue de Turly : pour mémoire : compte-tenu du montant prévu de l'investissement (1,4 million d'euros) par rapport au budget voirie (550 000 euros), il faudra certainement intégrer le financement de cette réalisation dans le cadre du futur PRU. La commission a mis en avant les améliorations qui pourraient être effectuées dès maintenant (stationnement dangereux au niveau du bureau de tabac, trottoirs à refaire, potelets gênants à la sortie de l'école etc...) Ces propositions seront transmises pour études aux services concernés, en lien avec le NPRU.

3 Propositions présentées dans l'ordre de priorité :

- réalisation d'une zone réglementée 30 km/h,

Réalisation demandée au service d'ici fin 2018 (mettre des ralentisseurs à partir de la banque jusqu'à la rue Franz Léhar et juste avant la pharmacie pour sécuriser la zone 30 km/h)

- aménagement d'une zone de stationnement devant la banque et bureau tabac/presse car les trottoirs sont peu larges et en mauvais état et les voitures se garent à cheval dessus.

Réalisation demandée au service d'ici fin 2018. Monsieur MOUSNY précise que ces 2 projets sont à globaiser et à traiter avant la fin de l'hiver : zone 30 de la rue Franz Léhar à l'avenue de Lattre, voire même sur la rue de Vogüe.

- réfection des trottoirs à droite et à gauche de la rue, du rond-point du couvent à l'avenue de Lattre de Tassigny.

En attente du chiffrage par les services en lien avec le NPRU

D/ Accessibilité (rapporteur Mme Dominique PLOQUIN)

La commission souhaite :

- L'aménagement d'un quai de bus à l'arrêt bus Franz LEHAR en direction FOULONNE afin de faciliter l'accès et la descente des passagers (à mobilité réduite, avec un landau poussette ou caddie,

Transmis au service concerné pour réalisation au plus vite – en attente de programmation

Monsieur MOUSNY informe la commission que tous les appels d'offres concernant les mesures relatives à l'accessibilité sur la Ville de Bourges ont été publiés le 19 juin. Seront consacrés 2,5 millions d'euros pour mettre 170 quais de bus aux normes. Ce projet porté par Agglobus.

- L'installation d'une synthèse vocale sur les feux tricolores au croisement rue de Turly avec l'avenue de Lattre de Tassigny.

Intervention demandée au service pour octobre 2018

- La suppression des bornes, non réglementaires, en bordure de trottoir rue Arthur Rimbaud et le remplacement, si nécessaire, par des potelets aux normes.

Transmis au service concerné pour réalisation dès que possible

Points divers :

- Serait-il possible de fournir aux personnes ayant une carte d'invalidité un plan mentionnant places qui leur sont réservées dans toute la ville ? **Un tel plan existe sur le site de la Ville : www.ville-bourges.fr/plan_interactif/index/71**

- Pose de panneau clignotant annonçant les écoles ? **demande à transmettre**

- la commission signale l'existence d'une bande chrono-tactile incohérente avenue Stendhal : **sera signaler**

- les « voix » pour personnes malvoyantes sont-elles bien installées dans les bus ? **à vérifier**

D/ Parole donnée aux membres participant à différents groupes de travail

- *avancement du projet de renouvellement urbain (rapporteur : Monsieur Serge BIZEAU)*

Inauguration du Verger spirale : vise à améliorer la qualité de vie dans le quartier par le biais d'animations sur ce lieu en lien avec la bio-diversité, avec les activités de Nature 18 et le centre social. Ouverture en octobre-novembre.

Sécurité routière pour les enfants : encore beaucoup de travail pour l'élaboration de ce projet. Budgétisation : 120 000 euros initialement à revoir à la baisse.

Amphithéâtre à ciel ouvert : n'a pas été retenu

IV- Questions diverses et informations

- Quel est le devenir de Rosinox ? Le site fait partie d'une étude porté par Bourges Plus, sachant que Rosinox est propriétaire du terrain.

- Problématique du lotissement route de Saint Michel : la pose de ralentisseurs s'élèverait à 65 000 euros. Les services ont été sollicités pour un projet de « feux intelligents ».

- la nouvelle commission Animation / Sport / Loisirs dont la création a été proposée lors de la dernière séance ne s'est pas encore réunie. Toujours en réflexion.

- Pour information un Conseil inter-quartiers se tiendra le mardi 2 octobre 2018 à l'Hôtel de Ville.

M. le Vice-Président clôt la séance à 20 h 00. Les lieux et date de la prochaine séance seront communiqués ultérieurement.

M. Pascal TINAT
Vice-Président

